

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RECLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d ^e —).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

C'est une galéjade de prétendre instituer en France un régime collectiviste que ses partisans au pouvoir n'ont pu appliquer nulle part ailleurs. — Des ministres et des députés qui auraient mieux fait d'aller jouer à la belote.

Quand les socialistes prendront le pouvoir, nous avons annoncé, ce sera quelque chose d'extraordinaire ! Quelque chose de jamais vu ! Le public aura la sensation, physique autant que morale, d'assister à un phénomène « hors série ». Alors, on sentira qu'il ne s'agit plus seulement de passer d'un gouvernement à un autre, mais d'un monde à un autre monde. Il n'y aura peut-être pas de « signes dans le ciel », mais sur notre pauvre terre l'humanité comprendra qu'une ère nouvelle s'ouvre devant elle et, comme Moïse sur le mont Nébo, elle verra se dérouler à ses yeux ravis les perspectives enchantées de la Terre Promise...

M. Léon Blum résumait cela en disant que l'avènement socialiste donnerait au pays comme un « choc psychologique ». Je ne sais pas si vous l'avez personnellement ressenti, cette petite secousse délicate, mais à bien regarder les gens autour de soi on ne se douterait pas qu'ils sont entrés dans le parfait bonheur. On ne leur voit pas l'expression bienheureuse de la vierge sage qui attend la venue de l'époux désiré. Ils ont bien plutôt ces visages inquiets et crispés des voyageurs enloupés dans la descente tumultueuse d'un tobogan furieux.

Et, de temps à autre, peut-être pour les rassurer, M. Paul-Faure, devenu ministre d'Etat, mais resté secrétaire général du Parti S.F.I.O., se détache de l'équipe ministérielle pour déclarer, en somme, que tout ce qu'on a vu n'est qu'un début et que, si nous ne sommes pas contents, le gouvernement nous en réserve bien d'autres !

— Quoi ?
— L'application du programme marxiste. Pas moins !
— Allons, M. Paul-Faure serait-il de Marseille ? En tout cas, il se vante. Il a tort de nous prendre pour des enfants. Nous connaissons aussi bien que lui l'histoire des expériences gouvernementales déjà faites par son parti.

Et s'il y a une vérité vérifiée par une série d'expériences, c'est celle-ci : que nulle part et jamais les marxistes n'ont réussi à appliquer leur programme, à faire passer leur théorie dans les faits.

Pourtant, ils l'ont eu le pouvoir. Jusque-là, la France est à peu près le seul pays qu'ils n'avaient pas gouverné. Qu'est-il donc arrivé ailleurs ?

En Allemagne, terre sainte du marxisme, les social-démocrates, disciples fidèles du Prophète, sont restés presque dix ans détenteurs de toute la puissance politique, ils n'y ont jamais tenté la moindre application du collectivisme et ils ont abouti à mettre leur pays sous la botte de Hitler.

En Angleterre, les travaillistes sont arrivés deux fois au pouvoir avec des majorités considérables à la Chambre des Communes. Mais le programme collectiviste, ils ne l'ont même pas essayé. — De même en Autriche où, si les socialistes ont fait de l'étatisme à outrance (d'ailleurs ruineux et catastrophique), ils n'ont pas fait le moindre essai de collectivisme.

— En Suède, ils y sont au pouvoir, et tout seuls. Non seulement, ils n'appliquent pas leur programme, mais ils se refusent même à décréter la semaine de 40 heures. — Ah ! c'est vrai, il y a la Russie ! Là, on l'a essayé, dans un pays arriéré, misérable et résigné qui semblait particulièrement favorable. Et pourtant, depuis des années, tous les efforts des dirigeants bolchevicks tendent à défaire ce qu'ils ont fait, à restaurer ce qu'ils ont détruit.

C'est donc une galéjade de prétendre qu'on instituera le régime marxiste en France. Par sa nature, par le caractère de ses habitants, par ses traditions séculaires qui font de chaque Français ou un propriétaire ou un aspirant à la propriété, par toute sa structure sociale, notre France

est le pays du monde le plus absolument réfractaire à toute organisation du type collectiviste... Pour ne rien dire de plus, songez qu'un tel programme implique obligatoirement la disparition des classes moyennes et que celles-ci sont la grande majorité de notre population dont elles font la force et la valeur propre...

Ainsi que le disait Doriot, ces temps derniers, une telle opération aboutirait à faire chez nous quarante millions de prolétaires sur lesquels régneraient despotiquement Deux Cents Familles Soviétiques, qui ne vaudraient certes pas mieux que les fameuses Deux Cents Familles Capitalistes.

Or, nous ne sommes pas ici dans cette barbare Russie de 1917 avec ses immenses masses dispersées — si l'on peut ainsi dire — de moujicks abrutis de misère et d'alcool, avec sa noblesse décadente et corrompue et avec ses quelques millions d'ouvriers pauvres et révoltés. La société française, l'une des plus instruites, des plus délicates et des plus raffinées qui soient, présente un tout autre tableau avec ses continuelles transmutations d'une catégorie sociale à l'autre. Nous sommes loin de ces classifications arbitraires en prolétaires asservis et en capitalistes repus qui servent de fondement à toute l'argumentation marxiste...

Aussi faudra-t-il chercher pour la France autre chose que ces formules d'un catéchisme auxquelles M. Paul-Faure lui-même cesserait bientôt de croire s'il lui arrivait jamais, pour son malheur et pour le nôtre, de vouloir les appliquer chez nous.

Non pas que nous mettions en doute sa puissance de destruction. Nous le savons capable de faire beaucoup de mal. Quant à en espérer le moindre bien, c'est autre chose !

Au moment où j'écris, on nous annonce que le groupe socialiste du Parlement vient de voter une motion où il est dit ceci : « Le groupe affirme sa solidarité totale avec les « républicains espagnols et exprime l'espoir que la République espagnole sortira victorieuse de la guerre civile sanglante provoquée par « des éléments militaires, cléricaux et fascistes. » — A cette réunion assistaient trois ministres : MM. Paul-Faure, Rivière et Dormoy.

Eh ! bien, les députés et ministres, membres du groupe, auraient mieux employé leur temps s'ils étaient allés jouer à la belote. Nous tiendrons exactement le même langage si un groupe de droite s'était avisé de voter une motion exactement contraire !

Quand on est député et ministre, ce n'est pas comme quand on ne l'est pas. Il faut mesurer ses actes et ses paroles qui peuvent avoir d'autres conséquences que les actes et les paroles de simples particuliers.

En intervenant ainsi dans le conflit espagnol, les officiels français justifient par avance l'intervention possible des officiels allemands ou italiens. Peut-être même risquent-ils de la provoquer.

Imaginez-vous l'effet produit demain chez nous et en Europe par une motion du gouvernement hitlerien qui répliquerait à celle des ministres français en souhaitant le succès des insurgés et la défaite du gouvernement espagnol ?

On bien nos officiels encaisseraient le camouflet, ou bien...
Est-ce là ce qu'on veut et désire-t-on greffer un conflit européen sur la guerre civile espagnole ?

Emile LAPORTE.

LES FORCES EN PRÉSENCE EN ESPAGNE

Les forces du gouvernement comprennent : troupes régulières, 5 corps d'armée ; les gardes d'assaut ; les ouvriers de la C.G.T. de Madrid, Barcelone ; le parti autonomiste basque (Bilbao).

Du côté des insurgés : troupes régulières, du Maroc, d'Andalousie, des trois corps d'armée du Nord (Pampelune), Saragosse, Burgos ; les phalanges fascistes ; le parti traditionaliste basque (deux provinces complètes) ; des éléments de l'Action populaire.

Informations

En Espagne

On déclare que le gouvernement espagnol a ordonné télégraphiquement à son ambassade à Paris d'entrer immédiatement en pourparlers avec le gouvernement français pour l'achat de vingt-cinq grands avions de bombardement, d'un type déjà en service, avec leur approvisionnement en munitions. Ces avions devaient être envoyés sans délai, par la voie des airs, à l'aérodrome de Barcelone. Pour gagner du temps, on les ferait conduire par un personnel français.

Un second télégramme a donné l'ordre à l'ambassade d'acheter, en outre, des canons de 75 avec leurs munitions, un certain nombre de mitrailleuses et douze millions de cartouches.

Cordoue se serait rendu
Le gouvernement annonce que les rebelles de Cordoue se sont rendus.

Contre-torpilleur anglais bombardé
Un certain nombre de bombes ont été jetées par des avions espagnols au large de Tarifa, cependant qu'ils survolaient le contre-torpilleur britannique « Wild-Swan ». Les bombes n'ont pas touché le navire, bien qu'elles aient fait explosion à proximité.

Le « Wild-Swan » a riposté à titre d'avertissement et est ensuite reparti pour Gibraltar.

Le « Wild-Swan » est un destroyer d'un déplacement de 1.120 tonnes et est armé de quatre canons de 4,7 pouces chacun.

Demande d'armes

Il se confirme que l'ambassadeur d'Espagne à Londres, profitant de la présence du ministre français des affaires étrangères dans la capitale anglaise, aurait simultanément demandé aux gouvernements français et britannique pour son gouvernement un ravitaillement en armes, munitions et combustibles.

A la Chambre

Dans la séance de jeudi matin, la Chambre a discuté le projet de loi relatif à l'exécution d'un plan de grands travaux destiné à lutter contre le chômage. Un contre-projet soutenu par M. Martin est repoussé par 415 voix contre 181. L'article 1^{er} est adopté à mains levées.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre discute les conclusions du 4^e bureau sur les résultats électoraux de la 4^e circonscription de Bordeaux où M. Henriot a été proclamé élu. La discussion est renvoyée au lendemain.

La Chambre reprend l'examen du projet de grands travaux contre le chômage. Les articles 1 et 2 sont adoptés et la suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Au Sénat

Dans sa séance de jeudi le Sénat aborde l'examen du projet de loi modifiant les lois et statuts qui régissent la Banque de France. M. Gardy, rapporteur général du projet souligne que la Banque est la gardienne du franc et il montre combien le crédit et la monnaie sont étroitement liés. Il explique que le projet a en vue 3 objectifs : une démocratisation des organes directeurs de la Banque, un renforcement des pouvoirs de l'exécutif, un assouplissement des règles de l'escompte. L'ensemble du projet de loi est voté par 196 voix contre 77.

Le Sénat reprend la discussion du projet de l'Office du blé.

La réforme électorale

Une large discussion s'est instituée au groupe radical-socialiste de la Chambre sur la réforme électorale. Elle s'est terminée par une victoire des partisans du maintien du « statu quo », qui, cependant, lors des précédentes réunions, paraissaient se trouver en minorité au sein du groupe.

Contre les menées révolutionnaires
Le bureau du parti radical-socialiste s'est réuni mercredi soir sous la présidence de M. Edouard Daladier. Après discussion sur la situation politique intérieure et extérieure, tous les délégués présents ont fortement affirmé leur hostilité à toutes menées révolutionnaires dans la rue, à l'atelier ou à la caserne.

Conversation franco-anglo-belge

Au cours du déjeuner offert par M. Baldwin et ses collègues du cabinet britannique aux premiers ministres et ministres des affaires étrangères de France et de Belgique, l'accord aurait été réalisé sur les termes du communiqué final, qui annoncera la convocation à Bruxelles d'une Conférence des puissances signataires du pacte de Locarno, en vue d'aboutir à un règlement général qui consolide la paix de l'Europe.

Les congés de la Chambre

La conférence des présidents de groupes et de grandes commissions de la Chambre a décidé de s'en remettre au gouvernement pour le règlement de l'ordre du jour et l'accepter les discussions immédiates qui pourraient lui être demandées.

A l'issue de la réunion, des assistants ont estimé que la Chambre ne pourrait probablement pas se mettre en vacances le 31 juillet, mais au plus tôt le 7 ou le 8 août si, du moins, elle veut épouser son ordre du jour.

EN PEU DE MOTS...

— 75 enfants du village de Branges, près de Châlons-sur-Saône, ont été pris de vomissements après une vaccination antidiphthérique. L'un d'eux âgé de 23 mois, est décédé. Le Parquet a ouvert une enquête.

La police a arrêté le nommé Robert Année, qui, administrateur d'une Société fictive pendant 15 ans, a réussi à escroquer 3 millions.

— Le bilan de la Banque de France, arrêté le 17 juillet, fait apparaître une nouvelle réduction de 250 millions des avances nouvelles consenties à l'Etat par l'Institut d'émission, avances dont le montant se trouvera ainsi ramené à un milliard de francs.

— MM. Léon Bérard et Pernot, sénateurs, ont déposé un projet de loi tendant à assimiler au délit de violation de domicile et à la réprimer de la même peine, le fait de se maintenir dans les locaux affectés aux exploitations industrielles, commerciales ou agricoles d'industrie.

Deux Alpinistes allemands et deux Alpinistes autrichiens étaient partis, samedi dernier, pour escalader la paroi nord de l'Eiger, sommet haut de 3.975 mètres, dans les Alpes bernoises. Tous quatre sont morts après être restés 3 jours et 3 nuits accrochés à la paroi abrupte.

— Dans la Drôme, à Roman, 4.000 ouvriers en chaussures ont déclaré la grève et occupé 35 usines. Dans les régions de Belfort et de Montbéliard, on compte environ 25.000 ouvriers ayant cessé le travail.

NOS ÉCHOS

Le cheministe reconnaissant.

— Un automobiliste anglais se rendait par la route à Bristol.

Ayant croisé un cheministe, celui-ci le pria de le prendre dans son véhicule pour lui permettre d'arriver plus vite à la ville. Proposition acceptée. A quelque distance de Bristol, l'automobiliste ayant négligé d'observer un signal d'arrêt, est interpellé par un agent qui lui demande ses papiers. Ceux-ci n'étaient pas en règle, ce qui lui valut deux contraventions, une pour les papiers, une autre pour non observance des signaux.

Arrivé à destination, l'automobiliste prend congé de son passager qui remercie avec effusion et s'excuse de n'être pas assez riche pour acquitter les contraventions dont il est en partie responsable et il ajoute :

— Veuillez accepter ce petit souvenir en témoignage de ma reconnaissance.

Et il remet à l'automobiliste le carnet sur lequel le policeman avait pris les noms et adresse du contrevenant. Comme celui-ci demandait au cheministe comment il avait pu se procurer cet intéressant document, le vagabond répondit en souriant :

— C'est mon métier.

Bien attrapé.

La venue d'un pâtissier avait un adorateur. Celui-ci venait la chercher tous les soirs à son commerce pour l'accompagner jusqu'à la porte de son appartement. En galant homme il portait les paquets de sa dulcinée et celle-ci lui confiait chaque fois un sachet, contenant la recette de la journée.

— On dirait que vous faites de bonnes affaires, lui-dit-il un jour en soulevant le petit sac de jute.

— Je n'ai pas à me plaindre, ma foi. Quelques jours après leur mariage il s'appareilla qu'en dehors de la recette il avait porté tous les jours les poids de l'honorable commerçant.

Old Kate.

Old Kate, la marchande d'allumettes au Gaiety Theatre de Londres, vient de mourir.

— C'était une étrange femme et tout Londres la connaissait. Elle était Américaine et avait épousé en premières noces un Australien qui lui laissa une belle fortune.

Elle la croqua. Puis elle se remaria avec le neveu du lord-maire de Londres qui, en mourant (ils mouraient tous) lui laissa une seconde fortune.

Qu'elle croqua comme la première. Après quoi, elle épousa un marchand de tabac millionnaire.

Il mourut comme les autres. Elle hérita de deux millions de livres... et les engouttit dans la roulette, sous le ciel bleu de Monaco.

Elle aurait sans doute bien continué comme ça, mais elle avait passé l'âge des millionnaires à héritages.

Old Kate est morte la semaine passée, à 62 ans.

Elle a laissé une tabatière et 150 fr. en sous de bronze.

CROISIÈRE DE PRINTEMPS (Vénétie — Dalmatie — Hellade)

(Suite)

Le chef-cuisinier va me donner une revanche. Vêtu de lin immaculé, coiffé d'une majestueuse toque, le bonhomme déguste une bolée d'air frais devant l'huître de son brûlant domaine. Il répond à mes questions en un jargon cocasse mais intelligible. Il s'enorgueillit de connaître les préceptes de l'art culinaire français et de les appliquer. Après les dix repas de sa façon qu'on nous a déjà servis, je trouve ses prétentions quelque peu ambitieuses. Je m'abstiens néanmoins de lui dire que ce déjeuner, par exemple, dont je reproduis textuellement le menu :

- Bouillon au vermicelle
- Fricassée de poulet aux légumes
- Carré de porc rôti
- Salade verte
- Plombière au ragoût pâtisseries
- Fromage, Fruits
- Café

ne m'a pas semblé plus correctement français dans la préparation des mets que dans leur définition écrite.

On ne peut exiger du maître-queux d'un bateau yougoslave qu'il rivalise avec un chef de cuisine de paquebot français. Y prétendre et s'y efforcer, c'est déjà rendre hommage à une des primautés nationales dont nous sommes les plus fiers. Et cela mérite tout au moins de l'indulgence !

Nous avons perdu de vue Zante, la dernière des Sept-Iles. Le Prince-Pierre cingle directement vers la terre du Péloponèse. Elle apparaît, verdoyante et fertile aux premiers plans, hérissée en arrière de grandes montagnes dont les plus éloignées restent casquées de neige. A dix-huit heures (remarquons ici qu'après avoir successivement pris l'heure de l'Europe centrale et celle de l'Europe orientale, nous avons mis nos montres en avance de cent vingt minutes sur l'horloge de l'Observatoire de Paris), nous doublons la pointe aiguë d'un cap et nous entrons dans la baie de Katakolo. Nous voici parvenus au terme de la navigation sans arrêt de trente heures qui nous a conduits de Dalmatie en Hellade.

A cette escale s'instaure un changement de régime. En Yougoslavie, le navire allait invariablement s'amarrer à quai. En Grèce, partout, sauf à Nauplie et au Pirée, il s'ancrera en rade. Le premier procédé était certes plus commode puisqu'il nous permettait, dès l'échelle descendue, de débarquer librement.

Le second s'impose, paraît-il, désormais pour deux raisons : le défaut général de profondeur des ports et le taux excessif des frais d'accostage.

Résignons-nous ! Le Prince-Pierre manœuvre pour s'arrêter au plus près du rivage et s'abriter, en prévision des taquineries de la houle, derrière le rempart d'une jetée. De la place qu'il vient ainsi de prendre, une marine digne des meilleurs pinxteaux se présente à nos regards.

Tout près de nous, deux vieux bateaux à deux mats reflètent dans l'eau immobile leurs coques effilées d'un vert délicate. Un cargo noir et trapu qui fume doucement un peu plus loin sert de repoussoir à ces vétérans aux lignes infiniment plus élégantes que les siennes. Village aux maisons basses et bariolées, Katakolo se tapit au pied de jolis coqueux plantés de vignes et d'oliviers. Phisicurs barques se détachent du quai. Leurs nautonniers viennent se mettre à la disposition de ceux d'entre nous qui désirent fouler tout de suite le sol grec, aller goûter au loukoum et au raki des boutiques du port...

10 avril. Durant la nuit, le Général von Steuben, ce paquebot allemand que nous laissons dimanche en rade de Venise,

est venu se poster parallèlement à nous, à quelque distance vers le large. Une vive agitation se manifeste à son bord. Ses quatre cents passagers se disposent, comme nous, à partir pour Olympie. Ils s'y rendront, paraît-il, par la voie ferrée.

C'est aussi le mode de transport que prévoyait le programme de notre croisière. Pour nous éviter l'inconfort et l'encombrement du train, nos dirigeants décidèrent cette nuit de nous faire accomplir l'excursion en voiture. Ce changement nous agréa pleinement. Nous ne tenons pas du tout à faire connaissance avec les chemins de fer hellènes dont la lenteur et la malpropreté sur les petites lignes sont légendaires. Pas davantage, nous n'avons envie de frayer avec les gens du Général von Steuben, très corrects nous n'en doutons pas, mais tout de même gens de leur pays, depuis quelques semaines en différend sérieux avec le nôtre...

Le Lutin.

A sept heures, de petites embarcations à deux rameurs nous portent à terre, non sans nous secouer comme noix en paniers, des paniers si pleins heureusement que leur contenu fait bloc. Sur le quai, des Ford, des Cadillac, des Chevrolet nous attendent, aussi assés délabrés que leurs cousines de Kotor, mais pas davantage que leurs sœurs de Nauplie, d'Athènes et d'Itea. Les Américains se débarrassent de leur ferraille dans tout le Proche-Orient, sans distinction de pays et de provinces. Comme les Dalmates, les Grecs tirent un surprenant parti de ce rebut. Ils conditionnent ces tacots branlants avec tant d'adresse dans leur impétuosité qu'au bout de peu d'instants les voyageurs voient leur frayer se changer en admiration. La route que nous suivons, ce matin, est toujours caboteuse, souvent défoncée. Les trous et les bosses, les ornières et les bottelets s'y succèdent quand ils ne s'y mêlent pas. Nos chauffeurs esquivent la plupart des chutes et des sauts qui nous menacent par des séries ininterrompues de rapides zigzags. « Le conducteur fou » de Delphes et autres lieux, vitupéré par Georges Duhamel dans sa *Graphie Cordiale*, n'a rien perdu de son excitation ; il l'a seulement doublée de virtuosité.

A travers une plaine admirablement aménagée, nous gagnons Pyrgos. Chef-lieu de la province d'Elide, cette ville de dix mille habitants paraît, quand nous suivons ses larges mais banales rues, deux ou trois fois plus peuplée. C'est jour de foire. Les campagnards affluent de bonne heure au marché. Ils encombrent de bétail grognant et bêlant les avenues et les places. Après comme avant Pyrgos nous rencontrons de longues théories de ces paysans. Beaucoup d'entre eux chevauchent des bidets à tous crins et des ânes mal étrillés. En travers des selles recouvertes d'étoffes bariolées pendent des besaces ou des couples de chevreaux. Ces cavaliers nous gratifient au passage de larges coups de chapeaux.

Quantité d'enfants, presque tous vêtus de loques et dépourvus de chaussures, accourent sur la route. Pas un ne vient, les mains vides, jeter aux voyageurs étrangers son « Adio ! » de bienvenue. A notre intention, cette marmaillonne accueillante sacagea jardins et vergers. Elle fait pleuvoir dans nos voitures des boutons d'orange, des roses, des iris, des giroflées, des grappes de li-las et de cythre, des branchettes de cerisier et de poirier. C'est une vraie bataille de fleurs dans laquelle les assaillis reçoivent en riant des projectiles qu'ils ne peuvent retourner aux assaillants.

Eug. GRANGÉ.

Lire la suite à la deuxième page.

forte comme un chêne.

Il demande à son père de lui donner son avis.

— Eh bien, Sosthène, répond le brave cultivateur, à l'heure qu'il est nous employons dans notre métier tellement de machines qu'on n'a plus besoin d'une femme forte ; prend plutôt la petite, elle mangera moins.

Le Lutin.

Chronique du Lot

GROISIERE DE PRINTEMPS

(Vénitie — Dalmatie — Hellade)

(Suite de l'article de 1^{re} page)

De Pyrgos à Olympie s'étend une campagne accidentée mais riante et fertile. Vergers d'orangers, bois d'oliviers, vignobles prospères se mêlent à de beaux champs de blé et de seigle. Des palmiers dressent leur tête chevelue par dessus les haies de figuiers de Barbarie entremêlés de buissons de roses. Partout les arbres fruitiers qui abondent ont sorti leur grand pavot du printemps.

Pourtant les rivières que nous traversons sont déjà presque à sec. Un filet d'eau bonheuse s'y traîne entre deux bancs de vase figée et de gravier. Les villages entourent de masures délabrées des églises pompeuses comme des cathédrales. Si, dans ce beau pays de l'Alphée, les gens semblent se soucier peu de la propreté de la rue et moins encore d'élegance vestimentaire, qu'importe au voyageur qui passe, tant de cris joyeux et comblés de fleurs embaumées !

Une groupe d'auberges sur la route, des fermes dans des courtils, une minuscule gare enfouie dans la verdure, c'est l'Olympie vivante d'aujourd'hui. A l'écart, son annexe : sur une assez raide éminence, un musée en forme de temple antique dominé par un hôtel aux lignes raides de palace moderne.

Contournant cette colline aménagée, nos voitures franchissent le Kadéos desséché et vont se ranger dans une vaste prairie bordée d'arbres.

Notre séjour en Grèce comporte la visite de ce qui reste des principaux sanctuaires antiques : Olympie, Epidauron, Délos, Eleusis et Delphes. Parmi ces ruines illustres, les premières que nous abordons sont à coup sûr celles dont le nom et le renom se trouvent, en notre temps de ferveur athlétique renouvelée, les plus mondialement populaires.

A aucun moment de sa longue histoire, Olympie ne fut à proprement parler une ville, mais un centre religieux dans lequel, à la faveur des jeux, les peuples des diverses régions de l'Hellade se rencontraient. Ils oublièrent leurs querelles, durant la trêve sacrée des Olympiades et rivalisèrent seulement par la magnificence de leurs offrandes aux Dieux. Ainsi pendant près de douze siècles — de 776 avant Jésus-Christ à l'an 393 de notre ère — l'enceinte de l'Altis fut, tous les cinq ans, un lieu de rassemblement, de détente, de réconciliation au moins provisoire, de communion universelle dans le culte de la beauté, de l'adresse et de la force. Dans l'intervalle des compétitions de la Païstère, du Stade et de l'Hippodrome, les pélerins faisaient leurs dévotions au tombeau de Pélops, dans les temples de Cybèle, d'Héra, de Zeus, prenaient part aux processions, assistaient aux sacrifices. Chaque ville voulait avoir, au pied du mont Kronion, sa chapelle, son autel particulier ou sa statue votive. Les lauréats des jeux luttaient encore entre eux de générosité ostentatoire pour enrichir ces trésors de marbre et de bronze. Les descriptions lyriques de Pindare, précises de Pausanias disent la splendeur et le rayonnement d'Olympie et de ses fêtes.

On a repris, de nos jours, la tradition des cycles olympiens. Les plus puissantes cités du monde réclament l'honneur de ressusciter à leur tour, suivant des formules modernes, les jeux que ce coin perdu de la Grèce vit s'instaurer et briller d'un éclat inégalable. Les passagers du Général von Steuben, visitant ce matin l'Altis après nous, chercheront sans doute à comparer ce que l'on est en train de préparer à Berlin de ce que l'on réalisa ici il y a vingt siècles.

Les Allemands ont la passion du colossal. Les Grecs eurent surtout le goût de l'harmonieux. Les plus fameux de leurs sanctuaires occupèrent des surfaces relativement médiocres. Delphes, Eleusis étalèrent sur une petite partie du flanc d'une montagne leurs nombreux monuments dont aucun ne présentait des dimensions énormes. Le plateau de l'Acropole n'offrait qu'une aire restreinte aux grands bâtiments d'Athènes. Ils se gardèrent de donner au Parthénon les proportions que les Romains imposèrent par la suite à leurs pompeux édifices. Le champ où se confina la merveille d'Olympie n'avait pas 500 mètres d'ouest en est et 300 mètres du nord au sud. Au pied de la petite montagne du Kronion, il occupait l'espace étroit compris entre le Klados et l'Alphée prêts à se rejoindre.

(à suivre) Eug. GRANCIÉ.

Remise de décoration
La médaille militaire a été remise à M. Alphonse Cahillat, propriétaire à Estébe-Montaigne, par le M. le colonel de Boulgon, de Valprionde.

Médaille d'honneur
La médaille d'honneur des Chemins de fer est décernée à M. Bréas Jean, ex-mécanicien à Cahors : 31 ans de service. Félicitations.

Vol d'oisons
Mme Fany Constant, propriétaire à Léobard, constata, en rentrant dans la cour de la ferme, que 10 oisons qu'elle élevait avaient disparu. Plante à été portée, car il est certain qu'un maraudeur a pénétré chez elle.

9 AOUT, LE COMMINGES

Le Comminges, épreuve de révélations, le sera cette année-ci pour notre industrie automobile. — Formule bien française : voitures de course, sans compresseur, carburant de commerce.

Qu'ils furent pénibles pour les organisateurs, les derniers Comminges : 1933 : Les As italiens, régulièrement engagés, à la dernière minute font défaut.

1934 : Les Allemands espérés, pour des motifs de politique économique se récusent.

1935 : C'en sont d'autres, qui compromettent, par leurs défaillances ou celles de leur mécanique, la réalisation des espérances des organisateurs qui veulent contre toutes difficultés, une course vivante et profitable au progrès de l'automobile.

Il faut avoir vécu ces heures alternativement confiantes et troublées, pour se rendre bien compte du courage nécessaire aujourd'hui pour organiser semblable course où les grands noms sont indispensables et les mécaniques parfaites encore plus.

C'est le résultat tragique d'une formule internationale qui n'est plus, l'heure actuelle, qu'un spectacle dont on n'est pas certain qu'il faille baisser le rideau avant que la pièce soit complètement jouée. Tant de sacrifices, tant de dévouements, valent mieux que cela. Et le public lui aussi, qui paie et s'enthousiasme, mérite la contre-partie de la confiance qu'il apporte aux organisateurs.

L'Automobile-Club de France l'a bien compris et les Trois Heures de Marseille et le Grand Prix de la Marne, ont été écartés avec courage une formule de course périmée qui n'est destinée qu'à éternellement faire valoir les mêmes, en barrant nettement la route à tous autres aussi méritants qu'eux.

Le Comminges se devait d'aller de l'avant, Saint-Gaudens, cette année, adopte la formule préconisée par nos confrères sportifs : Charles Faroux, de l'Auto, et Maurice Philippe, du Journal. Et c'est ainsi que nous verrons sur le circuit permanent du Comminges des voitures de course, à deux places face à la route, ayant une carrosserie d'une largeur minimum de 80 centimètres, ce qui assure deux sièges normaux, marchant à l'essence du commerce, type super carburant, et non munies de compresseur. Ces voitures ont montré leurs grandes possibilités. On se rappelle avec quel succès la marque gagnante du Grand Prix couru à l'autodrome de Linas-Montléry, entreprit le lendemain, après avoir fait plomber ses moteurs à la fin de la course, de battre divers records, ce qu'elle fit avec succès (Record du monde des 100 km. à plus de 215 km et record du tour de piste à 223 km.)

Après une telle démonstration, tout commentaire est superflu. Félicitons donc l'Automobile-Club du Midi et le Syndicat d'Initiative du Comminges de leur initiative et souhaitons plein succès à la journée du 9 août.

LE TRAIN-EXPOSITION DES ARTISTES

Ainsi que nous l'avons annoncé, le Train Exposition des Artistes, organisé par la Confédération des Travailleurs intellectuels, arrivera à Cahors mardi matin 28 juillet.

Ainsi que l'indique M. Romain Coalus, président fondateur de la C.T.I., ce Train-Exposition ne va pas promener à travers les provinces que des tableaux. Il a aussi mission d'y faire circuler une idée, une grande idée. Il n'emporte pas que des œuvres d'art. Il fait voyager avec lui une œuvre humaine. L'idée, c'est celle de la solidarité de tous les travailleurs intellectuels, à quelque profession qu'ils appartiennent. L'œuvre humaine, c'est l'immense Association qui en est sortie, cette Confédération des Travailleurs intellectuels qui rapproche, dans un effort social commun, près de 200 groupements et près de 200.000 travailleurs.

L'organisateur de ce Train-Exposition, est l'excellent et réputé artiste-peintre M. André Léveillé, membre de la Commission Supérieure des Beaux-Arts, vice-président de la Confédération des travailleurs intellectuels, vice-président des Artistes indépendants.

Parmi les tableaux, œuvres d'art exposées, se trouvent deux peintures de Mlle Yvette Feydel, de Cahors : « Porte Saint-Michel, Cahors » et « Rue de Fouillac, Cahors ».

Mlle Marie-Armandine-Germaine Sébal, de Flaujac-Poujols (Lot), a exposé également deux peintures : « Cieurac (Querey), vieux moulin », et « Cahors, matin au Moulin de Coty ».

Lundi soir, à la Mairie, M. Laprade, inspecteur général des Beaux-Arts, fera une conférence à laquelle le public est cordialement invité.

Un escroc
Devant le tribunal correctionnel de Montauban, a comparu, mercredi, le nommé Jacques Grenet, 31 ans, qui créa une agence commerciale destinée à faciliter l'achat, la vente, la location de propriétés. Son activité se portant surtout sur des prêts d'argent moyennant des primes versées d'avance. Mais les sommes souscrites n'étaient pas payées, tandis que les primes étaient encaissées. Grenet opérait dans le Tarn-et-Garonne et dans le Lot.

Parmi les nombreuses victimes, se trouve un entrepreneur de Gourdon qui versa 1.750 francs avec promesse d'un capital de 7.500 francs dans un mois. Passé ce délai, les 1.750 fr. lui seraient remboursés. Mais il ne toucha jamais rien.

Grenet a été condamné à 18 mois de prison. Il a été arrêté sur audience.

CONSOMMATEURS !
chez votre épicière exigez les vins en bout, soit ordin, ou de dessert estampillés « Borderies Frères ». Cette marque est une garantie. Livr. eff. à dom. par M. Masbou, dépot, Café Place St-Georges, à CAHORS. Tél. 3.69.

Pour les Planteurs de tabac

M. René Besse, député de Cahors, vient de recevoir la lettre suivante, de M. le Ministre des Finances, au sujet des assurances en matière de plantations de tabac pour 1935 :

Monsieur le Ministre et Cher Collègue,

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la Caisse d'Assurances des planteurs de tabac du Lot qui a fait appel à la garantie du fonds de réassurance pour l'indemnisation des avaries subies en 1935 par les plantations de tabac.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que la Caisse autonome vient de faire mettre à la disposition de M. le Ministre des Finances, par prélèvement sur le fonds de réassurance, une somme de 996.069 fr. 36, destinée au paiement des indemnités dont il s'agit.

Union des jeunes générations

Dans une assemblée plénière, l'Union des Jeunes Génération, qui a eu lieu dans une salle de la mairie, a procédé à la nomination des Commissions :

Commission du travail : MM. Maurice, Duthil, Audebert, Maury, Benoit, Mercadié, Lucie, Coudon, Massoux, Espère, Cluzel, Ponzergues et Félix.

Commissions des loisirs : MM. Mathieu, Contou, Contios, Laroche, Pons, Rouvière, Darnault, Delmas, Vayssière, Fourcade, Lagrive.

Commission des réformes : MM. Lalanne, Masson, Lagarde, Miquel, Augé, Dauray, Sauret, Gagnayre, Rescoussé, Hébrard.

Commission de l'entraide : Le bureau actuel de l'U.J.G. est chargé d'assurer le fonctionnement de cette commission.

Composition du bureau : Président : Lagrive ; secrétaire général : Chapout ; trésorier : Parrès ; membres : Vinel, Augé, Sauret, Cluzel.

Ordre des Avocats

Les avocats du Barreau de Cahors ont constitué comme suit leur Conseil de discipline pour l'année judiciaire 1936-1937 :

Bâtonnier : M. Tassart. — Membres du Conseil de l'Ordre : M^{rs} Lacaze, Serres, Faugère et Desbrières. — M. Lacaze a été désigné comme secrétaire-trésorier.

Sont inscrits au tableau : M^{rs} Leygonie, Serres, Lacaze Louis, Faugère, Gisbert, Marre, Tassart, Lacaze Yvonne.

Avocats stagiaires : M^{rs} Milhet, Mad. Lasfargues, Sairazon, Sindou, Lherm, Bonnetous.

Au Conseil d'Etat

Parmi les membres désignés pour délibérer, pendant les vacances, sur les affaires administratives soumises à l'examen du Conseil d'Etat et qui doivent, en raison de leur urgence, recevoir immédiatement une solution, nous relevons les noms de notre compatriote, M. Henry Pugeat, et de M. Bauzin, ancien Chef de Cabinet du Préfet du Lot.

Où est passé le mandat ?

M. Ramès, propriétaire à Saint-Cirq-Lapopie avait été informé qu'une somme de 350 francs devait lui être payée en réparation des pertes subies à la suite d'un sinistre agricole. M. Ramès prétend qu'il n'a pas reçu le mandat qui lui était destiné. Il a porté plainte.

D'autre part, Mme Petit, qui remplit les fonctions d'appariteur à la mairie de St-Cirq-Lapopie, affirme avoir remis le mandat à M. Ramès. Une enquête a été ouverte qui permettra de savoir la vérité.

Pigeon voyageur

M. Prat, de Gourdon, a recueilli un pigeon voyageur qui porte à chaque patte une bague avec les inscriptions suivantes : sur la bague en caoutchouc : n° 50 ; sur la bague en aluminium : N.U.P. 25 B.E.B. 1242.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Prestation de serment à l'ouverture de l'audience, M. Couture, récemment nommé huissier à Montcuq, prête serment.

Accident : Le tribunal renvoie à huitaine le prononcé du jugement relatif à l'accident qui eut lieu à Caillac, le 7 juin. M. Miran, propriétaire à Caix, renversa, avec son auto, M. Bessières qui était à bicyclette. M. Tassart demande au nom de M. Bessières 10.000 francs de dommages-intérêts. M. de Valon demande la relaxe.

Vol d'essence : Le tribunal condamne à 48 heures de prison avec sursis le nommé Chaubard, de Castelnaud-Montrastier, inculpé de vol d'essence.

Vol de poules : La mère Chaubard est poursuivie pour vol de poules. Elle est condamnée à 100 francs d'amende avec sursis.

Accident d'auto : Une affaire d'accident d'auto qui eut lieu près d'Arcambal. L'affaire est renvoyée au 16 octobre.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 25, DIMANCHE 26 (à 21 heures) DIMANCHE 26 (à 21 heures) DIMANCHE (matinée)

Deux grands films

Les Prisonnières

Un grand film de mœurs et d'aventures Madeleine CARROL et Conrad VEIDT DANS

J'étais une Espionne

D'après le célèbre roman sur l'histoire vécut de Péronne belge Martha Cnockaert.

CAHORS

MANIFESTATION SPORTIVE

On annonce l'organisation d'une manifestation sportive inédite à Cahors, un « gymkana automobile » qui aura lieu le 20 septembre, sous le patronage de l'Automobile-Club du Midi.

Le programme de cette fête comprendra entre autres attractions, en dehors du gymkana automobile, un concours de voitures fleuries et de voitures humoristiques, un défilé rétrospectif d'automobiles présentées par des conducteurs et passagers en costumes d'époque.

Indiquons que l'organisateur est M. Maurel.

Hyménée

Ces jours derniers a été célébré à Prayssac le mariage de notre excellent compatriote M. Pierre Brunet, agriculteur à Cabessut, avec Mlle Camille Salvan, institutrice.

Aux jeunes époux nous adressons nos vœux de bonheur.

Un règlement des comptes

Jeudi soir, M. G..., employé au journal « la Dépêche » à Cahors, mutilé de guerre, s'était rendu chez M. H..., pharmacien, pour prendre un médicament. M. H... lui réclama le montant d'une note impayée. Une discussion eut lieu, au cours de laquelle M. H... frappa M. G... à coups de poing.

M. G..., se rendit au Commissariat de police et porta plainte. Mais, tout à coup, apparut M. H... Une nouvelle discussion eut lieu devant M. le Commissaire de police qui se termina encore par plusieurs coups de poing.

M. G... a été blessé à la figure, ainsi que l'établit un certificat médical. Il a porté plainte au Parquet.

Ouverture et fermeture des banques

La foire du 3 août, tombant un lundi, la Banque Populaire, le Comptoir National d'Escompte de Paris, le Crédit Lyonnais et la Société Générale ouvriront exceptionnellement leurs guichets toute la journée.

Par contre, en compensation, ces Banques seront fermées le samedi 1^{er} août à midi.

Gendarmerie

Dans la liste des élèves officiers de l'Ecole d'application de gendarmerie de Versailles, classés en vue de leur nomination au grade de sous-lieutenant, nous relevons le nom de M. Jourdes, de la 17^e légion.

Chute de vélo

M. Martal revenait de Vers, à bicyclette, mardi, à 23 heures, lorsque, au bas de la rue de l'Abreuvoir, fut de Regourd, il fit une chute et fut assez sérieusement contusionné au genou droit. Cet accident n'aurait pas eu lieu si l'éclairage de cette partie de la ville n'était pas aussi insuffisant.

Grave accident

Jeudi, M. et Mme Héréil revenaient en moto de Pusine de Puyblanc, où ils travaillaient, lorsque la moto dérapa et tomba sur la voie ferrée en contrebas de 3 mètres environ. Les deux motocyclistes, très gravement blessés, furent relevés et transportés à l'hôpital de Figeac.

EDEN

SAMEDI et DIMANCHE (en soirée)

Le grand comique DUVALLES DANS L'HERITIER DU CAL TABARIN

AVEC Jeanne FUSIER-GIR et un beau complément

Voyage interrompu

Chaque année, en fin d'études, les jeunes Normaliennes de Cahors ont coutume avant de quitter l'Ecole d'accomplir un voyage d'excursion.

Celui qu'elles avaient prévu cette année devait se dérouler en Espagne. Une quinzaine d'entre elles, accompagnées par Mme la Directrice ainsi que par Mme Pédemans, étaient donc parties le 19 juillet pour entreprendre leur randonnée.

Elles devaient visiter d'abord la Catalogne.

Hélas ! Le voyage fut interrompu avant presque d'avoir commencé.

En effet, nos jeunes compatriotes étaient à peine arrivées aux abords de Barcelone, la grande cité catalane, que la guerre civile éclatait, particulièrement furieuse dans cette région de la péninsule.

La petite caravane universitaire fut arrêtée avant d'avoir pu pénétrer à Barcelone et refoulée à quelques kilomètres en deçà.

Après avoir campé une nuit hors ville, la force fut de se rendre compte qu'il n'y avait aucune amélioration à espérer et qu'il fallait renoncer aux joies d'un voyage devenu impossible dans un pays livré aux horreurs des batailles entre combattantes.

Elles nos normaliennes, dont nous comprenons l'amère déception, durent se résoudre à revenir.

Mais oui, Mesdames !

pour vos cheveux si fragiles rien n'a été trouvé de mieux que le Zotos pour leur conserver toute leur beauté, leur vitalité, et les rendre encore plus brillants et plus soyeux APRÈS un Indéfrisable.

Seul le sachet ZOTOS avec les huiles dosées selon la nature de vos cheveux, peut vous donner ces merveilleux résultats.

Ce travail délicat qui demande de longues années d'expériences, vous l'obtiendrez en toute sécurité, à un prix raisonnable, à la

Maison POPOVITCH spécialiste réputé Ses 15 années de pratique dans l'Indéfrisable sont, pour vous, la meilleure garantie.

4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170

Plaintes

Mme Adrienne Bouysson, lasse des brutalités dont elle était victime de la part de son mari, cultivateur à Montredon, a porté plainte à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

M. Destrel, cultivateur au Bastit a porté plainte contre sa voisine, Mme veuve Magne, celle-ci l'accusant d'avoir menacé d'un revolver à plusieurs reprises. Les gendarmes, au cours de leur enquête, demandèrent à Mme veuve Magne de leur présenter le revolver. Et comme elle n'avait pas fait la déclaration de possession d'arme comme l'exige le décret du 23 octobre 1935, ils lui dressèrent contravention.

Chute

Le jeune Pasquier 11 ans, étant assis sur le parapet, à l'entrée du Pont de St-Georges, fut heurté par un camarade et tomba à la renverse sur le sol.

Dans la chute, il a eu les deux bras fracturés. Il a reçu les soins de M. le docteur Calvet.

La cambriole

Mme Lamanilève, propriétaire à Sainte-Colombe, en rentrant dans sa maison, constata que des malfaiteurs l'avaient visitée. Ils avaient pénétré dans la maison, en cassant les carreaux de la fenêtre de la chambre.

Le vol s'élevait à 200 francs environ. Plainte a été portée et une enquête a été ordonnée pour trouver les coupables.

On peut tuer certains nouveaux-nés.

Ce n'est pas une loi nouvelle. Nouveaux-nés ou adultes, tous les cors aux pieds sont détruits par le diable, en six jours, pour toujours. Demandez bien « Le Diable », seul corréicide infailible. 3 fr. 95, toutes Pharmacies et Pharmacie Orliac à Cahors.

La Boule Cadurcienne

L'Amicale Bouliste des Badernes mettra en compétition, le dimanche 26 juillet, la coupe offerte par la société « L'Épargne ».

L'inscription des quadrettes et le tirage au sort se feront à 14 h. 30, très précises, au café de la Bourse, place Rousseau.

Les quadrettes de la Boule Cadurcienne qui désirent prendre part à cette compétition sont invitées de se faire inscrire soit chez le camarade Bras, café du Champ de Mars, soit le dimanche à 13 h. 30 au café de la Bourse, place Rousseau.

Il est rappelé que l'engagement est gratuit et qu'à l'occasion de la fête du quartier, le Comité des Fêtes de la Place Rousseau, offrira quelques prix en espèces.

Violences

M. Cabarot, cultivateur à St-Clair, a porté plainte contre son gendre, Albert Bourianne, qui l'aurait frappé et blessé. La gendarmerie de Gourdon a ouvert une enquête.

AVENIR CADURCIEN

Le concert qui avait été annoncé pour célébrer le 42^e anniversaire de la fondation de la Société et qui n'a pu être donné par suite du mauvais temps, sera exécuté jeudi prochain 30 juillet, à 21 heures.

Le programme paraîtra ultérieurement.

Une des premières assistantes-masseuses PHEBEL sera adjointe à la Maison POPOVITCH, rue du Maréchal-Foch, à Cahors, le mardi 28 juillet, pour initier les élégantes de notre ville aux soins du visage, d'après la méthode de Marceline SEBALT. Les conseils seront donnés gracieusement.

Il voulait rire !!!

Le nommé Henri Séguay, chauffeur d'auto à Coste-Epave, pilotait un gros camion sur la route de Souillac, en tenant le milieu de la chaussée. Au lieu dit Gouy (commune de Vigan), une auto annonça, à coups de klaxon, qu'elle désirait avoir le passage libre. Le chauffeur du camion fit le sourd, et cela pendant un assez long parcours, puis il se décida à laisser la voie libre. L'auto passa, mais s'arrêta, et descendirent le lieutenant de gendarmerie de Gourdon et un gendarme.

Alors, le chauffeur n'eut plus le sourire, surtout lorsqu'on lui annonça que procès-verbal lui était dressé.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service pharmaceutique sera assuré le dimanche 26 juillet par la Pharmacie ORLIAC Place des Petites-Bougeries

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 18 au 25 juillet 1936

Naisances

Léon Nicole, rue du Tapis-Vert, 13. Zanolio Anne-Louise, rue Wilson. Sentenac André, rue Wilson. Imbert René, rue Wilson.

Publications de Mariages

Griffoul Emile, cultivateur à Cahors, et Rescoussé Fernand, s. p., à Cahors.

Mariages

Lefrou Edouard, vérificateur au Ministère du Travail, et Fourgons Henriette, s. p.

Décès

Tournié Jean-Louis, retraité, 79 ans, à Bouydon. Iches Charles, jardinier, 67 ans, rue Emile-Zola, 11. Delmas Jean, négociant, 69 ans, rue de la Préfecture, 24.

Burland Catherine, veuve Rivet, s. p., 82 ans, route de Toulouse, 9.

La destruction chimique des Punaises

est obtenue instantanément par le Rozol. Un seul badigeonnage avec cette composition scientifique nouvelle détruit séance tenante toutes les punaises et leurs œufs, sans tacher la literie. 6 fr. 95 le flacon. Toutes Pharmacies, Drogueries et Marchands de couleurs, etc., et Phie Orliac à Cahors.

LE CIRQUE MEDRANO DE PARIS

Pour la 1^{re} Foix en Tournée

LE PLUS GRAND, LE PLUS BEAU, LE PLUS MODERNE, Le dernier en date des Grands Cirques Voyageurs

avec ses 6.000 places, ses 100 voitures, son chauffage-central-réfrigération, ses 120 monteurs, sa centrale électrique, ses services « Médical » et « Incendie » et tous les perfectionnements de la Technique moderne

fera ses débuts le Mardi 28 Juillet à Cahors, pour un jour seulement avec le concours des plus grandes attractions ayant paru dans la Capitale la saison dernière

MEDRANO, le CIRQUE DE PARIS, le CIRQUE SANS BLUFF présentera au Public un « spectacle accéléré » composé uniquement de grandes vedettes internationales entre autres

Un **TARZAN en CHAIR** et en OS

TOGARE « Le Fils de la Jungle » et ses Tigres Royaux

LA TROUPE DES LILLIPIUTIENS Comédiens, Danseurs, Musiciens Acrobates du Capitaine WERNER RITTER le plus petit homme du Monde entier âgé de 21 ans mesurant 9 m. 55 Clou de l'Exposition de Chicago 1935

Les Célèbres Clowns Musicaux CAIROLI - PHILIP - CARLETO les meilleurs clowns actuels

et 15 autres numéros, choisis parmi les plus sensationnels, qui vous feront accomplir un véritable TOUR DU MONDE sans quitter votre fauteuil

MEDRANO, LE CIRQUE DE PARIS présentera un spectacle unique dans un cadre unique

MEDRANO, LE CIRQUE SANS BLUFF N'oubliez pas que MEDRANO est le CIRQUE DE PARIS, qu'il est le CIRQUE SANS BLUFF et qu'il présente TOUT ce qu'il annonce

Des l'arrivée du Cirque, visite de la MENAGERIE-ZOO, des ECURIES et du VILLAGE DES LILLIPIUTIENS

Ne manquez pas d'assister à la GRANDE CAVALCADE qui part du Cirque à 17 heures

Le soir, à 20 heures, CONCERT au Kiosque à Musique du Cirque par son ORCHESTRE composé de 25 SOLISTES

MEDRANO, la seule Organisation en France groupant sous une seule Direction les trois genres de Cirque

Son plaisir était de jardiner

Mais il avait des rhumatismes !

Voici un brave homme qui aime beaucoup jardiner mais, avec l'âge, les rhumatismes menaçaient de le priver de son plaisir. Heureusement, comme tant d'autres, il se mit à prendre des Sels Kruschen et voici ce qu'il écrit :

« Je ne suis plus jeune et, souffrant fréquemment des reins, j'envisageais avec tristesse de ne plus pouvoir me livrer aux divers travaux de jardinage que j'aime beaucoup. Or, sur les conseils d'un ami, j'ai pris des Sels Kruschen et j'ai le plaisir de pouvoir affirmer que mes maux de reins ont totalement disparu. A l'heure actuelle, je puis, de nouveau, grâce à Kruschen, jardiner joyeusement et tout à loisir ».

M. A., à G. (S-et-O). Lettre n° 2.947.

Kruschen dissout les cristaux d'acide urique qui sont à l'origine des maux de reins ou des douleurs rhumatismales. Il les élimine et les transforme en une solution inoffensive que les reins n'ont plus de peine à évacuer normalement. La cause étant supprimée, vos douleurs disparaissent avec elle, vous êtes délivré, et si vous avez la sagesse de continuer à prendre chaque matin votre « petite dose », non seulement les rhumatismes ne vous attaqueront plus, mais vous conserverez une vitalité splendide.

Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75, le flacon ; 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

CHRONIQUE AERONAUTIQUE

Cette semaine, les aviateurs cadurciens ont totalisé 5 heures 35 de vol, dont trois heures de double commande. Trois pilotes se sont entraînés seuls sur « Agilon », « Luciole » et « Phalène ». Cinq élèves se sont entraînés avec le moniteur Dubois, parmi lesquels on peut citer MM. Barthélémy, Dajon et Chabrières.

Nous avons reçu la visite de M. Trusant sur « Agilon », avec une passagère, venant d'Agon.

Dimanche prochain, 26 juillet, a lieu le meeting d'aviation de Salvieu. En plus de la présentation des nombreux avions de tourisme qui s'y rendront, le programme comporte les exhibitions de haute voltige du pilote Malinvaud et les descentes en parachute de l'aviateur spécialiste Vincent. Souhaitons que le temps favorise cette fête qui intéresse tous les fervents de l'aviation du département.

Eaux et Forêts

M. Delbast, candidat militaire, résidant à Castelfranc, est nommé garde domanial des Eaux et Forêts à Lesponnes (Hautes-Pyrénées).

Package interdit

Pour avoir fait passer son bétail sur la voie publique, procès-verbal a été dressé à M. Guilhem, cultivateur à Vidallac.



Arrondissement de Cahors

Sauzet

Carnet blanc. — Nous apprenons le prochain mariage de notre jeune compatriote et ami, M. Armand Bonnet, instituteur, avec Mlle Hélène Pexet, institutrice.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux sympathiques fiancés.

Cazals

Courses cyclistes. — A l'occasion des fêtes annuelles, une importante course cycliste eut lieu le lundi, 20 juillet, disputée sur 50 kilomètres, sur un parcours assez accidenté et comportant 20 passages dans la localité.

Parmi les engagés figuraient de nombreux as de la pédale, ayant pris part les jours précédents au Critérium du Midi et aux Courses de Cahors. Citons : Pomarède, de Paris ; Estève, Ravelli, de Montauban ; Monaghello, d'Agon ; Gonzalez, de Sarlat ; Pascutti, de Gourdon. Parmi les régionaux : Citons : Gauron, Cavallé, Carmonat, Gonzalez, de Cahors ; Ségala, de Lucez ; Marmie, de Cuzorn ; Cabrié, de Gourdon ; Planche, de Salvieu ; Leproux, Gary, Coste.

Durant les 20 premiers kilomètres, un peloton d'une dizaine de coureurs marcha bon train, surtout au passage comportant des primes. Vers le milieu de la course, Estève se détacha franchement du lot, enleva la deuxième prime et gagna constamment du terrain à chaque passage ; finalement, il termina avec 3 minutes 30 secondes sur son suivant, après avoir fourni une course d'une régularité parfaite.

Voici les résultats : Catégorie AS. : 1° Estève ; 2° Monaghello ; 3° Pomarède.

Régionaux : 1° Planche ; 2° Cabrié ; 3° Marmie ; 4° Cavallé.

Catus

Boule catussienne. — Les membres de la « Boule catussienne » donneront, sur leurs magnifiques boudoirs, le dimanche 30 août 1936, un grand concours, doté de nombreux prix.

Que nos amis boulistes loïsois nous réservent cette journée !

St-Pantaléon

Fête locale. — La fête locale aura lieu, avec l'éclat accoutumé, le dimanche 2 août.

La jeunesse n'a rien négligé pour attirer, ce jour-là, dans notre cité, beaucoup d'étrangers où, comme il est d'habitude, le meilleur accueil leur sera réservé.

Dans la matinée, la traditionnelle visite, à la fontaine miraculeuse, aura lieu et nombreux seront les enfants qui, voués à saint Pantaléon, participeront à cette manifestation.

Au cours de la journée auront lieu divers jeux et, vers les 16 heures, le bal fera son ouverture aux sons d'un brillant orchestre.

Le soir, illumination électrique du bourg et reprise du bal.

A minuit sera donné, par les doyens du village, le fameux « Grand-père » qui clôturera la fête.

Castelnau-Montratrier

La nouvelle église au point de vue administratif. — En 1896, le Conseil municipal de Castelnau-Montratrier repoussait le projet de construction d'une nouvelle église que lui avait soumis M. le Curé doyen, mais il acceptait la proposition d'agrandissement de la vieille église paroissiale.

Le 21 août 1904, l'assemblée communale votait le projet de construction d'une nouvelle église présentée par le Conseil de fabrique et M. le curé doyen, dans les conditions strictes suivantes :

1° Elle mettrait à la disposition de la fabrique chargée de l'édification de la nouvelle église, l'emplacement de l'ancienne, le cimetière attenant et toutes les pierres et matériaux qui se trouvaient sur les lieux ;

2° Le Conseil municipal n'affecterait aucun crédit à cette édification ;

3° Il ne se ferait représenter par aucun délégué au Conseil de fabrique ou à la Commission chargée de faire procéder à cette construction ;

4° Il décidait que lorsque la nouvelle église serait complètement terminée, il la prendrait à sa charge comme église paroissiale et en assurerait l'entretien comme il assure celui de toutes les autres églises des sections communales.

La nouvelle église n'est pas terminée, la commune, se conformant aux décisions formelles précédemment signalées, ne peut prendre son entretien à sa charge. Et, cependant, dès les premiers mois de 1936, M. le Curé doyen écrivit au Maire de Castelnau pour lui signaler une série de réparations urgentes à faire et dont voici l'exposé sommaire :

1° sur la partie de la toiture où est la coupole existents des gouttières qui ont détérioré le bois et la charpente ;

2° les ouvriers, qui viennent de quitter le chantier, ont réparé d'autres gouttières, mais il en existe encore beaucoup et le 14 juin dernier les infiltrations étaient si abondantes que l'eau a traversé la voûte au-dessus de la chaire faisant ruisseler et le 18 juin cette eau n'était pas encore évaporée ;

3° de nombreux chevrons sont à remplacer, de nombreuses tuiles manquent, beaucoup solives sont à refaire, quelques cheneaux sont brisés, d'autres sont mal placés et ont une pente inverse à celle qu'ils devaient avoir par rapport aux tuyaux d'eau ;

4° une partie de la toiture en zinc que la municipalité avait fait placer, il y a 3 ans, a été enlevée par le vent, laissant une surface de 2 mètres carrés à découvert.

De ce qui précède il résulte :

1° que le Comité chargé de faire procéder à l'édification de l'église a eu le plus grave tort de ne pas faire faire toutes les réparations que M. le Curé doyen signale si complètement et qui s'imposent ;

2° que la Mairie, soucieuse de mettre les Castelnaudais à l'abri de l'eau n'a pas hésité, bien qu'elle n'y fut pas obligée, à faire exécuter un toit en zinc ;

3° que le Comité et M. le Curé doyen n'ont qu'à faire le nécessaire pour faire terminer l'église le plus tôt possible pour que la municipalité puisse la prendre à sa charge et en assurer l'entretien comme elle le fait pour toutes les églises et tous les presbytères de notre vaste commune et cela sans se préoccuper le moins du monde des opinions politiques de ses administrés, comme on le lui a reproché publiquement et injustement.

Limogne

Fête scolaire. — Dimanche 19 juillet, dans notre vaste halle décorée avec le meilleur goût, nos écoles publiques ont donné une fête scolaire des plus réussies.

La salle était archi-comble. Chacun admira la scène fleurie de glycines et les costumes les mieux appropriés des jeunes acteurs dont les rôles furent si bien tenus.

L'assistance goûta le charme de voir évoluer, du plus grand au plus petit, une pléiade d'artistes admirablement dressés. Nous ne voulons pas faire de compliments particuliers : chacun se surpassa.

Le docteur Ouvrier, maire de Limogne, remercia l'assistance d'être venue en si grand nombre donner une marque de sympathie aux maîtres et élèves de nos écoles ; il félicita les uns et les autres du succès de la fête.

Aux enfants qui vont quitter l'école, il recommanda les cours d'agriculture et de musique professés le soir par M. Cuvelot, dont le dévouement n'a d'égal que le désintéressement. Aimez la France, aimez Limogne, leur dit-il ; abritez-vous pas au milieu des joies et des orages de la vie, derrière la scène fleurie de glycines qui a toujours guidé les fils de France.

Pour les enfants qui réintégreront l'école en octobre, le maire les assure de la sollicitude municipale. Malgré des ressources limitées et des subventions versées à compte-gouttes, la mairie n'oubliera pas l'hygiène dans les classes et les réparations indispensables dans les cours.

La cantine scolaire fut créée l'an dernier par Mme Cuvelot, dont les efforts soutenus et les attentions toutes maternelles, surtout pour les enfants des hautes, méritent d'être signalés et ont droit à notre reconnaissance ; cette œuvre scolaire bénéficiera des largesses de la foule qui applaudit nos acteurs et nos maîtres.

Excellente journée qui couronne une année scolaire des mieux remplies.

St-Martin-Labouval

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Romain Filières, décédé à l'âge de 75 ans. M. Filières était, depuis de nombreuses années, correspondant-rédacteur de la « Dépêche ». Il ne comptait, dans notre commune que des sympathies. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Créglis

Fête votive. — La fête votive de notre commune sera célébrée dimanche 26 et lundi 27 juillet. Comme tous les ans, il est certain que nombreux seront les visiteurs qui viendront dans notre commune, où ils recevront le meilleur accueil.

Arrondissement de Figeac

Cajarc

Notre fête. — Jeunes des communes du canton et des cantons voisins, habitants de Villefranche-de-Rouergue, Décazeville, Capdenac, Figeac, Cahors, reprenez bien ces deux dates : 2 et 3 août 1936.

Le 2 août, venez nombreux, à 15 h., sur les rives ombragées du Lot assister à un spectacle inédit qui a obtenu le plus grand succès à Montauban et à Cahors, ainsi qu'en témoignent ces quelques extraits de la presse « exhibition très appréciée de M. Belabre, de Toulouse, sur son canot hors-bord qui, après virages, courbes et arabesques, regagne le ponton d'embarquement sous un tonnerre d'applaudissements ». « Exhibition de ski nautique, fort goûtée du public, par Mme Belabre qui obtient un très gros succès. »

Les courses à l'aviron, organisées avec le concours de la plus vieille société régionale, l'Aviron Cadurcien, qui déplacera ses équipes (junior, débutants et seniors), seront passionnantes et belles, car le sport du « bout de bois » est bien le sport-roi.

Prudhomat

Centenaire de foire. — Le village de Bonneviolle (commune de Prudhomat) célébrera, dimanche 26, lundi 27 juillet, le centenaire de la foire qui a lieu à cette date à Bonneviolle.

leur époux, frère et beau-frère, décédé à l'âge de 73 ans et vous prie de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu le lundi 27 juillet, à 8 h. 30, en l'église Cathédrale.

Réunion maison mortuaire, 2, rue Brives.

Madame Veuve Léopold MARCENAC ; Madame et Monsieur Pierre FOURGOS ; Madame et Monsieur Elie BONNET, vous font part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Léopold MARCENAC retraité

leur époux, frère et beau-frère, décédé à l'âge de 73 ans et vous prie de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu le lundi 27 juillet, à 8 h. 30, en l'église Cathédrale.

Réunion maison mortuaire, 2, rue Brives.

Madame Veuve Charles ICHES ; Madame et Monsieur Jean ICHES ; Mademoiselle Jeanne ICHES ; Madame Veuve Charles ICHES ; Madame et Monsieur Louis ICHES et leurs enfants ; Madame Veuve BONNET ; Mademoiselle Jeanne VIALARD ; Monsieur VIALARD ; Madame et Monsieur Pierre GUIRAUDET et leurs enfants ; Madame et Monsieur PLANASSAGNE et leurs enfants ; les familles CONQUET, DARRÉS, ARBOUYS, GUIRAUDET, BERBER et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Charles ICHES Horticulteur

Maitre BOUYSSOU Jean-Léon NOTAIRE à CAHORS A vendre à l'amiable

Vaste maison d'habitation avec cours et jardin, au centre de la ville, appartement de neuf pièces libre.

Pour visiter et traiter, s'adresser à Maitre BOUYSSOU, Notaire à Cahors.

A VENDRE Jardin clos de murs avec orangerie sis à Cahors, rue St-Géry

Pour visiter et traiter, s'adresser à Maitre BOUYSSOU, Notaire à Cahors.

OCCASION 1 CUISINIÈRE IDEAL, CULINA N° 2 pour chauffage central état de neuf

S'adresser : 7, quai de Regourd, Cahors

Déménagements NOYER

8, rue Wilson, CAHORS Fourgons capitonés Service rapide Cahors-Toulouse-Paris

Famille prendrait en pension enfants allant en classe, même étant au régime, soins maternels assurés.

S'adresser au Journal

Attention !... Pour vos travaux de peinture, vitrerie, papiers peints, nettoyage et cirage de parquets, adressez-vous chez André NOUET, 8, rue de la Chanterrie, Cahors.

La maison se recommande pour son goût, ses prix. Spécialité de papiers peints.

Travaux à façon ville et campagne.

A vendre, pour cause départ Roadster 301 Peugeot

Modèle 1934 Excellent état de marche S'adresser : Lieutenant AUDIBERT, 36, rue de La Barre, jusqu'au 1° août.

ON DEMANDE Demi-ouvrier boulanger

S'adresser au bureau du Journal

ALIMENTATION SARDA Bd Gambetta (En face le Théâtre) et Halle

RÉCLAME DE LUNDI 3 boîtes de cirage, n° 3, 1 brosse, 5 fr. ; 4 savons de 450 gr., 1 savonnette, 5 fr. ; 4 paquets riz Caroline, 4 fr. ; heure d'Isigny, la demi-livre, 4 fr. ; 100 boîtes saumon, 2 fr. 95.

Success scolaire. — Nous apprenons avec le plus vif plaisir que notre jeune compatriote, M. Georges Salvan, qui n'est âgé que de 16 ans, et est boursier de l'Ecole Primaire Supérieure de Cahors, vient d'être reçu à l'examen du brevet élémentaire.

Le jeune lauréat est le fils aîné de huit enfants de notre distinguée et estimée institutrice et de M. Victor Salvan, l'entrepreneur de travaux publics si connu dans notre région et dans les départements limitrophes.

Ajoutons aussi, il nous est agréable de le faire, que M. Salvan est notre 1° adjoint dont le dévouement à la cause publique le fait aimer de tous les démocrates, et même considérer de la plupart de ses adversaires politiques fascistes.

Thédirac Naissance. — Avec plaisir que nous apprenons la naissance d'un gros garçon aux époux Cantarel du bourg, leur septième enfant. Nous adressons nos vœux de bonne santé à la maman et au bébé, et nos félicitations au papa.

DÉPÊCHES

En Espagne

Les rebelles espagnols prétendent que l'attaque principale contre Madrid n'est pas encore déclenchée. Les rebelles attendraient de nouveaux renforts. Suivant une information par Radio, le croiseur « Almirant Cervera » aurait été capturé par les rebelles. Des avions gouvernementaux ont bombardé le poste de radio de Cadix, occupé par les factieux. Le Gouvernement annonce que la rébellion a été financée par Juan March. Les rebelles auraient fait appel à l'Italie, à l'Allemagne pour qu'elles interviennent auprès du Gouvernement britannique pour faire cesser l'activité des navires de guerre espagnols dans les eaux britanniques adjacentes.

La municipalité de Madrid a décidé qu'il serait procédé à la distribution quotidienne de 20.000 rations de nourriture aux familles de miliciens combattant au front. Le Gouvernement a interdit la circulation des véhicules occupés par des personnes armées. Exception est faite en faveur des officiers et des syndicalistes.

On affirmait, hier soir, que le Gouvernement était maître dans les 22 provinces sur 49 que comporte l'Espagne.

AVIS DE DÉCÈS Madame Veuve Léopold MARCENAC ; Madame et Monsieur Pierre FOURGOS ; Madame et Monsieur Elie BONNET, vous font part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Léopold MARCENAC retraité

leur époux, frère et beau-frère, décédé à l'âge de 73 ans et vous prie de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu le lundi 27 juillet, à 8 h. 30, en l'église Cathédrale.

Réunion maison mortuaire, 2, rue Brives.

Madame Veuve Charles ICHES ; Madame et Monsieur Jean ICHES ; Mademoiselle Jeanne ICHES ; Madame Veuve Charles ICHES ; Madame et Monsieur Louis ICHES et leurs enfants ; Madame Veuve BONNET ; Mademoiselle Jeanne VIALARD ; Monsieur VIALARD ; Madame et Monsieur Pierre GUIRAUDET et leurs enfants ; Madame et Monsieur PLANASSAGNE et leurs enfants ; les familles CONQUET, DARRÉS, ARBOUYS, GUIRAUDET, BERBER et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Charles ICHES Horticulteur

Maitre BOUYSSOU Jean-Léon NOTAIRE à CAHORS A vendre à l'amiable

Vaste maison d'habitation avec cours et jardin, au centre de la ville, appartement de neuf pièces libre.

Pour visiter et traiter, s'adresser à Maitre BOUYSSOU, Notaire à Cahors.

A VENDRE Jardin clos de murs avec orangerie sis à Cahors, rue St-Géry

Pour visiter et traiter, s'adresser à Maitre BOUYSSOU, Notaire à Cahors.

OCCASION 1 CUISINIÈRE IDEAL, CULINA N° 2 pour chauffage central état de neuf

S'adresser : 7, quai de Regourd, Cahors

Déménagements NOYER

8, rue Wilson, CAHORS Fourgons capitonés Service rapide Cahors-Toulouse-Paris

Famille prendrait en pension enfants allant en classe, même étant au régime, soins maternels assurés.

S'adresser au Journal

Attention !... Pour vos travaux de peinture, vitrerie, papiers peints, nettoyage et cirage de parquets, adressez-vous chez André NOUET, 8, rue de la Chanterrie, Cahors.

La maison se recommande pour son goût, ses prix. Spécialité de papiers peints.

Travaux à façon ville et campagne.

A vendre, pour cause départ Roadster 301 Peugeot

Modèle 1934 Excellent état de marche S'adresser : Lieutenant AUDIBERT, 36, rue de La Barre, jusqu'au 1° août.

ON DEMANDE Demi-ouvrier boulanger

S'adresser au bureau du Journal

ALIMENTATION SARDA Bd Gambetta (En face le Théâtre) et Halle

RÉCLAME DE LUNDI 3 boîtes de cirage, n° 3, 1 brosse, 5 fr. ; 4 savons de 450 gr., 1 savonnette, 5 fr. ; 4 paquets riz Caroline, 4 fr. ; heure d'Isigny, la demi-livre, 4 fr. ; 100 boîtes saumon, 2 fr. 95.

Cie d'assurances L'UNION
Incendie, Accidents, Risques divers, Vie
9, place Vendôme, PARIS
Albert FRANCOUAL, Directeur Particulier à Cahors. — Tél. 326.
Les bureaux actuellement 24, rue du Lycée seront transférés le 1^{er} Août 1936, 3, place des Petites-Bougeries.
(Maison de Gouttes).

G. Marconi

MARCONI HUIT 2450 frs
MARCONI SIX 1750 frs
MARCONI CINQ 1250 frs
Tous courants
Radio Pick-up à partir de... 2750 fr.

P. FRANCÈS
36-38, boulevard Gambetta, CAHORS. Tél. 64.

STATION SERVICE RADIO

A. MANDON
17, Rue Maréchal-Foch, 17
CAHORS
Tél. 225 ▼ Tél. 226

Agence exclusive :
DUCRETET-THOMSON

Dépannage Récepteurs toutes Marques

DUCRETET-C 625
Super-Haute-Fidélité
1.650 fr.

A partir du 1^{er} février toutes les réparations et dépannages seront effectués par un spécialiste Radio Electricien, dans nos ateliers.

MESDAMES, MESDEMOISELLES !
Au prix de 60 francs seulement (friction au choix comprise)

ROGER, Coiffeur
36, rue La Barre, CAHORS
exécute sur votre tête une Permanente D.S.

1^{er} et 3^e Prix, Concours international Dijon 1936

L'appareil D.S. est indiscutablement l'appareil de sécurité absolue. Sans poids, sans fils, sans électricité sur la tête.

Résultat impeccable garanti
Chez **ROGER**, Coiffeur Hommes et Dames
36, rue La Barre, CAHORS

SALUBRITÉ — ENGRAIS

R. Chauvigné
2, rue Portail-Alban, CAHORS. Tél. 260

Vidanges de toutes fosses, même en matières épaisses.

Prix imbattables

Agent général des engrais Chaigneau animalisés et guano de poissons.

Tous travaux de comptabilité à forfait
DECLARATIONS FISCALES
Impôts directs et indirects

Jean DUBOIS
22, Bd Gambetta, CAHORS
RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Déménagements Groupages réguliers

Demi-tarif en retour
CENTRE, LOT ou région. Dépôt à Cahors
PETIT, 65, rue Dalong, PARIS
(Carnot 46-57)

N'attendez pas la mauvaise saison pour faire vérifier vos appareils de chauffage (poêles, cuisinières, etc.)

Plomberie-zinguerie
Couverture ardoise
Chauffage central

LAURENT R.
Place Saint-Georges, CAHORS
ON DEMANDE UN APPRENTI

SAVONS 72 %

L'ANCRE ET L'HELICE
FABRIQUÉ À MARSEILLE PAR L'X-ROUARD

Un appareil photographique DE CONFIANCE S'ACHÈTE CHEZ

G. BARON
Optique-photo
24, Boulevard Gambetta, CAHORS
Appareils et produits des meilleurs marques
TOUS TRAVAUX D'AMATEURS
EXECUTION PARFAITE
PRIX MODÉRÉS
RAPIDITÉ
BAISSE DE PRIX IMPORTANTE
SUR TOUTS NOS APPAREILS ET PELLICULES

Chasse, Pêche
Coutellerie

Le plus grand choix d'articles de pêche. Cannes depuis 2 fr. 50. Balances à écrevisses, araignées. Pain de chènevis, appâts divers.

N. BESSON
83, Boul. Gambetta, Cahors. Tél. 335

BRULERIE MODERNE
33, Rue Nationale CAHORS
"CAFÉS ANDRÉ"
Supérieurs aux meilleurs

Une VOITURE d'OCCASION s'achète à la SUCCURSALE

CITROËN
9, Quai Eugène-Cavaignac
CAHORS
Tél. N° 162 — Cahors

ART FLORAL
Julien THERON
79, Boulevard Gambetta, CAHORS
Téléphone : 248

Les plus jolies fleurs corbeilles, gerbes, plantes vertes

Voulez-vous prendre du poisson ?
Achetez vos marchandises « Ol pescofi ! »

Maison la mieux assortie de la région
A. MARMIESSE, 1, pl. St-James, CAHORS
QUALITÉ EXTRA SUPÉRIEURE

Etude de M^e Pierre DESPRATS, licencié en droit, avoué à Cahors, rue du Portail-Alban n° 10, Successeur de M^e Tassart et Mazières.

Assistance Judiciaire du 16 mars 1936.

VENTE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

d'immeubles en nature de maison d'habitation et de diverses parcelles situées commune de LEBREIL, et dépendant de la succession vacante de Mlle Marie LACROIX, quand vivait demeurant à Souleilla, commune de LEBREIL.

L'adjudication aura lieu le SAMEDI VINGT-DEUX AOUT MIL NEUF CENT TRENTE-SIX, à QUATORZE HEURES, à l'audience des criées du Tribunal civil de Cahors, au Palais de Justice de la dite ville devant magistrat commis.

On fait savoir à qui il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Cahors, le vingt-cinq juin mil neuf cent trente-six,

Et aux requêtes, poursuites et diligences de Monsieur Emile PECHARMAN, greffier près le Tribunal de première instance de Cahors, demeurant dite ville, agissant en qualité de curateur à la succession vacante de feu Mademoiselle Marie LACROIX, en son vivant demeurant à Souleilla, commune de LEBREIL, et décédée à Leyme le vingt-trois septembre mil neuf cent trente-trois,

Nommé aux dites fonctions par jugement du Tribunal civil de Cahors, en date du cinq juillet mil neuf cent trente-quatre, Ayant Maître DESPRATS pour avoué constitué avec élection de domicile en son étude rue du Portail-Alban, numéro dix, à Cahors.

Il sera procédé, le SAMEDI VINGT-DEUX AOUT MIL NEUF CENT TRENTE-SIX, à QUATORZE HEURES, à l'audience des criées du Tribunal civil de Cahors, s'étant à Cahors, au Palais de Justice, par devant magistrat commis, au plus offrant et dernier enchérisseur, à la vente des biens ci-après désignés en un seul lot.

DESIGNATION DES Immeubles à vendre

Ils comprennent :

Une maison d'habitation en mauvais état, sise au lieu de Souleilla, commune de LEBREIL, et diverses parcelles portées à la matrice des propriétés non bâties de ladite commune sous les numéros cinq cent vingt et un, cinq cent vingt-huit, cinq cent trente-six, cinq cent trente-sept, cinq cent trente-huit, cinq cent quarante-trois, cinq cent quarante-six, cinq cent quarante-six bis, cinq cent quarante-deux, cinq cent quarante-trois, cinq cent quarante-cinq, sept cent vingt-neuf, sept cent trente, sept cent trente-deux, sept cent trente-trois, sept cent trente-quatre, sept cent quatre-vingt-un, sept cent quatre-vingt-quatre, cinq cent vingt-trois, en nature de bois, landes, terre, sol, lieux dits : Dinets, Combe de Barthes, Souleilla, le Rebissan, classes di-

verses, pour une contenance totale de onze hectares soixante-dix-neuf ares cinq centiares et pour un revenu imposable total de cent soixante-six francs soixante-dix.

Le cahier des charges a été dressé par Maître DESPRATS, avoué poursuivant, et déposé par lui au Greffe du Tribunal civil de Cahors, où toutes personnes peuvent en prendre connaissance sans frais.

Nota. — Par suite d'erreurs ou de modifications possibles, lors ou depuis la confection du plan cadastral, il est formellement expliqué que l'indication des numéros cadastraux et de la contenance est purement énonciative et que, par suite, la désignation ci-dessus donnée n'engage en rien la responsabilité du poursuivant ou de son avoué.

LOTISSEMENT ET MISE A PRIX

L'ensemble des biens ci-dessus décrits et désignés sera mis en vente en un seul lot, sur la mise à prix de deux cent cinquante francs, 250 fr.

Les frais exposés au jour de la vente seront payables par les adjudicataires en augmentation de leur prix d'adjudication et dans les dix jours de la vente, entre les mains de l'avoué poursuivant.

Cahors, le vingt-quatre juillet mil neuf cent trente-six.

L'avoué poursuivant, Signé : P. DESPRATS.

Enregistré à Cahors, le vingt juillet mil neuf cent trente-six, folio : 45 ; case : 377. A recouvrer : onze francs cinquante.

Le Receveur, Signé : VIELCAZAT.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître DESPRATS, avoué poursuivant et rédacteur du cahier des charges, lequel, comme tous les autres avoués occupant près le Tribunal civil de Cahors, pourra être chargé d'enchérir.

CAHORS, IMP. COUESLANT

Maladies de la Femme

LA MÉTRITE
Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Mâux de reins, Douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Mâux d'Estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, Idées noires, doit craindre la Métrite.

Exiger ce portrait
Pour guérir la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la Femme fera usage de la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

Le remède est infailible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY guérit la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de débarrasser les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers, pour prévenir et guérir : Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie ; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIENINE DES DAMES.

La Boîte 6 fr. 75

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Ronen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le Flacon Liquide 10 fr. 60
Pilules

Bien exiger le véritable
La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

Aucun autre produit ne peut la remplacer

LES ANNALES

Le Problème des Loïrs, la Faillite du Communisme en Russie, des souvenirs sur Garibaldi, d'émouvantes pages sur les Aventures de l'Arctique ; une étonnante révélation sur l'état d'esprit du peuple allemand, une vivante enquête de Georges Champeaux sur le roman actuel, un roman de Phillips Oppenheim : *Le Faux Témoin*. Tout cela se trouve, avec bien d'autres choses encore, dans le numéro des *Annales* du 25 juillet. En vente partout : 2 francs.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Le co-gérant : J. ANDRIEU.

Service d'été sur le P.-O.-MIDI le 15 mai 1936

Ligne de Brive à Cahors

Le train 1685, retardé au départ de Brive (8 h. 03, au lieu de 7 h. 48) relève la correspondance du train 1651 de Limoges (arr. 7 h. 57).

Le train 1693, retardé entre Brive (départ 18 h. 03 au lieu de 15 h. 55) et Cahors (arr. 20 h. 27 au lieu de 18 h. 19), relève à Brive la correspondance du train express 55 de Paris (arr. 17 h. 01) et à Cazoules d'ou il part à 19 h. 02, celle de l'autorail AR. BA. de Bordeaux (arr. 18 h. 09).

Ligne de Toulouse à Brive

Le train 1690, retardé, part de Montauban à 18 h. 12 au lieu de 16 h. 43, après avoir relevé le train express 112 de Toulouse, et arrive à Brive à 21 h. 46, au lieu de 20 h. 59, où il correspond au train express 66 sur Paris (départ 22 h.), lui-même en liaison à Limoges avec le train BG.

Entre Montauban et Cahors, le train 1690 ne dessert que Caussade (18 h. 33-18 h. 34), mais la desserte des gares intermédiaires est assurée par le train MV. 9130 circulant sensiblement dans l'ancien emplacement du 1690.

Ligne de Cahors à Monsempron-Libos

Le train, retardé de 15 minutes entre Cahors (départ 18 h. 56 au lieu de 18 h. 41) et Monsempron-Libos (arr. 20 h. 21 au lieu de 20 h. 06) relève à Cahors la correspondance du train express 55 de Paris (arr. 18 h. 41).

Ligne de Cahors à Capdenac

Le train 2103, retardé entre Cahors (départ 19 h. 18 au lieu de 18 h. 36) et Capdenac (arrivée 21 h. 38 au lieu de 21 h. 20) relève à Cahors la correspondance du train 55 de Paris (arr. 18 h. 41).

AVEZ CET ATOUT

LA CARTE A 1/2 TARIF

Voyagez-vous habituellement sur une certaine ligne ? de Cahors à Toulouse, par exemple ? Prenez une carte à demi tarif valable trois mois ou un an sur ce parcours. Son faible prix est amorti en quelques voyages. En effet, une carte valable en 3^e classe sur le trajet Cahors-Toulouse (115 km.) coûte seulement : 80 francs pour 3 mois ; 100 fr. pour un an. Ce prix est remboursé après 4 voyages aller et retour dans le premier cas ; après 7 voyages aller et retour dans le second.

LA CARTE A DEMI TARIF LA CARTE QUI FAIT GAGNER

Renseignez-vous dans les gares P.O.-Midi.



18 plantes ... et la santé!

La constipation est due à plusieurs causes suivant votre tempérament. Tantôt le foie fonctionne mal, tantôt l'intestin est paresseux, chez d'autres c'est l'estomac... Or le succès du Thé des Familles est dû à ce fait que c'est un mélange de 18 plantes différentes : 4 agissent sur le foie, 3 agissent sur l'estomac et régularisent la digestion, 5 plantes réveillent l'intestin et 6 plantes calmantes et aromatiques donnent au Thé des Familles son goût délicieux. Aussi, quelle que soit la cause de votre

constipation, le Thé des Familles est certain de vous en délivrer. Selon le mode d'emploi inscrit sur la boîte, dosez vous-même, chaque soir votre tasse de Thé des Familles, suivant le résultat obtenu la veille. En quelques jours votre constipation ne sera plus qu'un mauvais souvenir et vous aurez définitivement chassé tous les maux qui découlent de cette terrible infirmité : lourdeurs, vertiges, vices du sang, boutons, douleurs du foie, etc... La grande boîte coûte 6 fr. chez votre pharmacien. Buvez tous les soirs votre Thé des Familles et tous les matins vous réveillerez en bonne santé.

THÉ DES FAMILLES

"La Soignée de tous les soirs"

Préparez vos vacances à l'aide du LIVRET-GUIDE OFFICIEL P.-O.-MIDI

Le Livret-Guide P.-O.-Midi 1936 est paru ; il comprend 2 tomes :

Tome I : de Paris à la Loire et à la Garonne.

Tome II : de la Garonne aux Pyrénées et à la Méditerranée.

Un indicateur complet des trains P.-O.-Midi, formant annexe, est vendu avec les 2 tomes ou avec l'un ou l'autre des tomes.

Nous rappelons que le Livret-Guide Officiel du Réseau P.-O.-Midi est en vente dans les principales gares aux prix ci-après :

Tome I, avec horaire des trains, 5 francs.

Tome II, avec horaire des trains, 5 francs.

Tomes I et II, avec horaire des trains, 7 fr. 50.

Envoi par le service de la Publicité du Réseau P.-O.-Midi, 1, place Valhubert, à Paris, 13^e, contre mandats, chèques postaux (Paris 2325) ou timbres-poste français :

Tome I, avec horaire des trains, 6 fr. 25.

Tome II, avec horaire des trains, 6 fr. 25.

Tomes I et II, avec horaire des trains, 9 fr. 35.

UNE ÉCONOMIE DE 40 0/0

Le Transport des Tomates fraîches par chemin de fer

La production et la consommation de la tomate prennent en France un développement de plus en plus grand. La production de 1936 est particulièrement importante.

Aussi les Grands Réseaux ont-ils décidé d'avancer d'un mois la période d'application aux tomates fraîches de la réduction de 40 0/0, connue de leur clientèle sous le nom de tarif saisonnier (annexe n° 1 du tarif G.V. 3-103).

La réduction de 40 0/0 est donc en vigueur en 1936, depuis le 1^{er} juillet.

Cette nouvelle mesure des Grands Réseaux en faveur de l'horticulture et de la lutte contre la vie chère, attire une fois de plus l'attention des milieux agricoles sur les avantages du chemin de fer pour le transport de tous les produits agricoles : économie, régularité, vitesse, sécurité.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

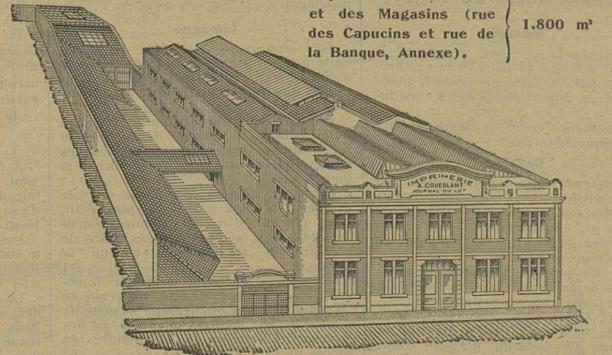
NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe) 1.800 m²



Feuilleton du « Journal du Lot » 37

FILLE DE PRINCE

ROMAN PAR

MAX DU VEUZIT

« Or, des raisons impérieuses du côté de la famille de celle qu'il aimait rendaient ce mariage impossible avant plusieurs années. Je me rappelle très bien ces détails, parce que j'ai été mêlé personnellement à cette histoire. Il faut vous dire... Je parle en toute loyale simplicité devant une jeune fille moderne, n'est-ce pas ?

Encore une fois, Gysie approuva de la tête.

« Bien !... Il faut vous dire qu'en ce temps-là, nous avions imaginé, entre étudiants, une petite comédie pour nous distraire... Une occasion de chahuter un peu... Une sorte de parodie du mariage consacrant nos fugitives unions de Quartier latin. Je juge cela idiot maintenant, mais nous n'y voyions alors qu'un prétexte de plus pour nous amuser... Nous avions vingt ans, l'âge de toutes les bêtises ! Gysie le regarda pensivement.

« J'ai vingt ans aussi, fit-elle à mi-voix.

Il y avait une telle dignité et une telle noblesse dans son maintien que l'industriel s'excusa devant cette enfant :

« Vos vingt ans sont d'une autre qualité, mademoiselle... La jeunesse d'aujourd'hui est plus précoce et connaît des responsabilités que nous avons ignorées. Il y a un abîme entre nos deux générations. Autrefois, nous étions insoucients et très inconscients des résultats de nos actes... De vrais gamins, tant que le service militaire, qui durait alors trois ans, ne nous avait pas assagis... Cependant, je vous l'ai dit, Gys était profondément amoureux... et même très respectueux de sa fiancée. Il se désespérait qu'elle ne pût être à lui... Nos petites comédies matrimoniales lui suggèrent l'idée d'un faux mariage... Mais la femme que de Wriss aimait ne se serait pas laissée abuser par une cérémonie grotesque, dans une salle de café du quartier. Pour elle, il fallait donner à cette solennité toutes les apparences d'un vrai mariage, ce qui n'était pas nécessaire avec les Mimi Pinson que chacun de nous épousait pour rire. C'est pour cela que de Wriss vint me trouver. Il avait imaginé toute cette histoire d'Ampolis, de légation et de prince héritier que vous semblez connaître et à laquelle vous paraissez avoir ajouté foi...

« S'arrêta un instant ; Gysie avait pâli.

« Je vous demande pardon, je dis les choses sans ménagement...

« Mais, malgré la surprise qu'elle venait d'éprouver, l'orpheline se dominait. Très vite, elle implora :

« Continuez, monsieur, je vous en

prie... Je veux tout savoir.

« Sa voix était blanche, presque aphone.

« Raphaël Russin reprit pourtant son récit :

« Pour donner un peu de vraisemblance à ce mariage fictif, il fallait imaginer une légation... avec un cadre convenable. Mes parents habitaient à cette époque une rue tranquille. Ils avaient loué, sur la rive gauche, un bel appartement dans un vieux hôtel qui avait assez bon air. Comme mon père était grand chasseur, la famille restait à la campagne jusqu'à Noël. J'étais seul, rentré à Paris pour mes études ; je cédai donc au désir de mon ami et prêtai notre appartement pour simuler la légation du Diamantino...

« Gysie le regardait, toujours pâle, les lèvres entr'ouvertes, figée de stupeur, pendant qu'il continuait :

« Je dois reconnaître que, pendant tout le temps de la pseudo-cérémonie, de Wriss eut un air grave... Un air qui excitait encore la gaieté des autres, car rien n'est plus amusant, quand on est une bande de fous, que de voir un acteur comique prendre son rôle au sérieux...

« L'orpheline avait eu un brusque mouvement... Russin se hâta de continuer :

« Je vous parle de l'impression de cette bande joyeuse et inconsciente... Moi, qui savais combien mon ami était sincèrement amoureux, je comprenais les remords qu'il éprouvait à

abuser ainsi la femme la plus exquise... Il était même malheureux d'avoir dû l'exposer aux bouffonneries de toute cette jeunesse un peu folle dont j'étais. Je ne fus pas étonné lorsque Gys nous invita tous à aller déjeuner sans lui et sans sa ravissante jeune femme, tout émue, qu'il put enfin soustraire à cette mascarade et qu'il emporta jalousement. Après ce jour, il n'a jamais souffert qu'un de nous cherchât à voir cet être délicieux et il se fâchait même quand quelqu'un demandait de ses nouvelles en plaisantant... Voilà tout ce que je sais, mademoiselle, car Gys quitta Paris sans venir me voir, prenant simplement congé de moi par un court et insignifiant billet... J'ai toujours supposé qu'il avait enlevé avec lui la femme qu'il aimait... J'ignorais surtout qu'il avait eu une enfant de cette femme...

« Il s'arrêta et un silence un peu pénible succéda à ses explications.

« Je vous remercie, monsieur, dit enfin Gysie avec effort... Je ne soupçonnais pas le singulier rôle que mon père avait joué vis-à-vis de ma mère ; mais, plus j'examine ce que vous venez de m'apprendre, plus je sens que les faits s'adaptent bien à ce que j'en sais déjà...

« Sa voix tremblait en parlant, car c'était pour la jeune fille une foudroyante révélation, d'autant plus démoralisante que, jusqu'ici, sa confiance en son père avait été absolue. Tout à coup, elle songea à la céré-

monie de Saint-Julien-le-Pauvre, décrite dans le journal de Valentine.

« N'y eut-il pas aussi, fit-elle d'une voix enrouée, la comédie du mariage religieux... dans une église à moitié orthodoxe, je crois ?

« Je ne le pense pas... Du moins, je n'en ai rien su...

« Il s'arrêta, puis observa avec vivacité :

« Et pourquoi orthodoxe ? Votre mère n'était-elle pas catholique ?

« Si, elle l'était, en effet...

« D'ailleurs, une comédie pareille eût été sacrilège et, bien que Gys fût un garçon assez incrédule, ce qui faisait de lui un esprit fort irrespectueux de tous les usages cultuels, quels qu'ils soient, je ne crois pas qu'il eût joué avec les croyances religieuses de la femme qu'il aimait... Les plaisanteries permises ont leurs limites et de Wriss était un honnête homme.

« Ah ! fit seulement la jeune fille, qui n'osait plus espérer que son père n'aurait pas franchi ces bornes-là.

« A cette minute, d'ailleurs, elle était incapable de juger des « limites permises » à la conscience d'un honnête homme », selon le point de vue de son interlocuteur. Il lui semblait, à elle, que le seul fait de tromper la femme que l'on aime, en abusant de sa confiance et de son ingénuité, était suffisamment abominable pour qu'un homme de cœur ne s'y abaissât point. Russin devina-t-il les réflexions désobligeantes pour son ancien ami que ce récit sincère avait fait naître

en l'esprit de la visiteuse ? C'est probable, car il chercha chaleureusement à défendre l'absent.

« Il serait peut-être bon, mademoiselle, que je vous mette en garde contre un jugement téméraire trop facile à formuler...

« Je ne demande pas mieux que de croire que tout est bien, fit Gysie, désorientée. Je vous écoute, monsieur.

« Oui, reprit-il, il faut que je vous fasse observer que mon camarade était de pure race flamande. Né et élevé à Amsterdam, il raisonnait en véritable Hollandais. Or, là-bas, la liberté de conscience et même la liberté personnelle sont beaucoup plus sacrées qu'ici. Le qu'en dira-t-on tel l'opinion des autres n'ont pas l'importance que nous leur attribuons ; si bien qu'un homme estime que sa volonté intime a beaucoup plus de valeur que, par exemple, une promesse sanctionnée par l'enregistrement d'un acte à la mairie ou par la bénédiction du prêtre dans une église...

(A suivre).

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 15 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les Pharmacies